

Île de Montréal
Du Ruisseau Raimbault

**<Plan d'action 2022-2023>
Secteur Du Ruisseau Raimbault, Montréal**

L'association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) affirme sa volonté de reconnaître dans sa mission le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

Sa mission consiste à promouvoir et à défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées tout en contribuant à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.

Le plan d'action national (PAN) compte deux axes et 63 actions pour des réalisations à tous les niveaux, qu'ils soient nationaux, régionaux ou sectoriels. Les champs d'intervention et les actions suivantes sont privilégiés par le secteur Du Ruisseau Raimbault en lien avec le plan d'action National (PAN)

AXE 1- La vie associative et les services à nos membres

# PAN	ORIENTATIONS	ACTIONS	État des réalisations
# 2	Cerner les attentes et les besoins de nos membres, notamment les nouveaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les nouveaux membres individuellement - Inviter les nouveaux membres à partager un repas offert par le secteur en automne. - Encourager la formation des membres pour l'utilisation du Zoom et de l'Extranet selon les besoins des Instances. 	

# PAN	ORIENTATIONS	ACTIONS	État des réalisations
# 8	Informers nos membres sur des enjeux qui les concernent et des thèmes qui les intéressent.	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser du contenu varié et pertinent dans nos outils de communication. Ex : INFOLETTRE sectorielle par internet. - Informer de la tenue de conférences en « présentiel » ou sur le web, tant de la Région que du Secteur. - Promouvoir les webinaires offerts par le National sur des dossiers d'actualité. - Diffuser les nouvelles mesures concernant ASSUREQ 	
# 14-15-16	Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités sociales et récréatives en tenant compte des besoins et intérêts des membres. - Distribuer des objets promotionnels de l'AREQ. - Envoyer des cartes de souhaits d'anniversaires aux personnes de plus de 80 ans. - Organiser des Fêtes : Rentrée, Aînés, Noël, St-Valentin, Des 5-10-15...ans de retraite, Reconnaissance. 	
# 18-19	Valoriser l'engagement dans le but de favoriser la relève au sein des instances et des comités.	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter au secteur les propositions reçues du projet Action sur la relève de l'AREQ. - Participer aux discussions sur l'assouplissement des règlements de l'AREQ. - Trouver des représentants pour les comités : (socio-politique, des femmes, des hommes, de l'environnement, des assurances...etc) - Souligner l'implication des bénévoles et des élus dans notre secteur et leur offrir un dîner de Reconnaissance. 	

AXE 2 – LA DÉFENSE DES DROITS DE NOS MEMBRES ET LA PARTICIPATION AUX MIEUX-ÊTRE DE LA SOCIÉTÉ

# PAN	ORIENTATIONS	ACTIONS	État des réalisations
# 22-23-24-25-26-27	Revendiquer des services publics de qualité en santé physique et mentale et de services sociaux. Accessibilité, universalité et gratuité.	<ul style="list-style-type: none"> - Publier la liste d'organismes qui offrent des services aux aînés dans le secteur. - Participer aux consultations, discussions et appuyer l'AREQ pour les revendications concernant les services publics. - Signer les pétitions des organismes qui exigent une action positive du gouvernement envers les aînés. - Revendiquer des soins et des services à domicile pour répondre aux besoins des aînés en perte d'autonomie. 	
# 41	Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la campagne de financement FLG - Faire connaître le site Internet : https://fondationlg.org - Promouvoir l'adhésion des membres du secteur comme nouveau membre de la FLG. (10\$ à vie) - Proposer des organismes du secteur pour l'obtention d'une subvention FLG. 	
# 29-48-51	Défendre le respect de l'autonomie décisionnelle en matière de soins de fin de vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux discussions des Instances en matière de soins de fin de vie. - Informer au sujet des directives médicales anticipées et de l'aide médicale à mourir. 	
# 47	S'associer à des organismes qui luttent contre la pauvreté et qui rejoignent nos valeurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des dons à des organismes communautaires du secteur en lien avec nos valeurs. - Faire des dons à d'autres organismes selon les événements de l'actualité. 	